

Ce numéro a été publié grâce au soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie et du Pôle de recherche national «NCCR – on the move» financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.



Bureau Europe de l'Ouest
Pôle de développement



National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus
nccr-onthemove.ch



FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

LES ÉTUDIANT·E·S INTERNATIONAUX

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE ÉTIENNE PIGUET,
YVONNE RIAÑO, MATTHIEU GILLABERT

N° 10, 2017

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE ET
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2017

Case postale 5

CH-2002 Neuchâtel 2

www.aphil.ch

www.aphilrevues.com

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards: cahiers de l'Institut de géographie*. *Géo-Regards* est, entre autres, référencé par Elsevier (Scopus), sur le portail Mir@bel, et par le Comptoir des presses d'universités. La revue figure sur la liste des revues scientifiques de l'Union géographique internationale.

N° 10, 2017

ISSN 1662-8527

Abonnements

L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à *Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie*.
Cotisations annuelles: membre ordinaire: 40.-; couple: 60.-; étudiant(e): 20.-Abonnement (sans adhésion): 33.-

Société neuchâteloise de géographie

Case postale 53

2006 Neuchâtel

www.s-n-g.ch

Vente directe et librairie

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Case postale 5

2002 Neuchâtel 2

commande@aphil.ch

Vente version électronique

www.aphilrevues.com

Rédacteur en chef

Patrick Rérat (Université de Lausanne)

Comité scientifique
et de rédaction

Roger Besson (Uni. de Neuchâtel), Patrick Bottazzi (Bangor University), Frédéric Dobruszkes (Uni. libre de Bruxelles), Marion Ernwein (Uni. of Oxford), Marie-Christine Fourny (Uni. Grenoble Alpes), Jean-Marie Halleux (Uni. de Liège), Hugues Jeannerat (Uni. de Neuchâtel), Francisco Klauser (Uni. de Neuchâtel), Laurent Matthey (Uni. de Genève), Étienne Piguet (Uni. de Neuchâtel), Raffaele Poli (Uni. de Neuchâtel), Martine Rebetez (Uni. de Neuchâtel), Jean Rugg (Uni. de Lausanne), Joëlle Salomon Cavin (Uni. de Lausanne, responsable de la présentation des thèses), Ola Söderström (Uni. de Neuchâtel), Thierry Theurillat (Haute École Arc), Mathieu van Crielingen (Uni. libre de Bruxelles), Olivier Walther (Uni. of Southern Denmark)

Traduction des résumés

Claude Fleischner, Hubert Rossel et les auteurs

Photographies de couverture

UNINE, crédit photographique: 1^{re} ill. SP, 2^e ill. Guillaume Perret; 3^e ill. Université de Fribourg, crédit photographique: Jacques Thévoz, Le congrès des étudiants africains à l'Université de Fribourg, 1964. © Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Fonds Jacques Thévoz.

Responsable d'édition

Sandra Lena, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

ÉDITORIAL

LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : ACTEURS PEU CONNUS DE LA GLOBALISATION MIGRATOIRE¹

«*Le simple poids de cette enveloppe entre mes mains, son format anormal, sa couleur si peu familière, me firent deviner, avant même que je l'ouvre, qu'elle était porteuse d'une fabuleuse nouvelle. Alors, comme dans le rêve que j'avais fait pendant d'innombrables nuits, j'ai entendu l'appel des cheminées du paquebot sur lequel je m'embarquerais quelques mois plus tard, et qui m'emporterait vers l'inconnu.*» Ainsi s'ouvre *L'étudiant étranger*, autobiographie où Philippe Labro raconte son séjour de jeune français dans une prestigieuse université américaine en 1954. Ce qui, il y a un demi-siècle, était extraordinaire, est désormais commun. Mais la mobilité étudiante reste un parent pauvre de la recherche.

Bien qu'elle soit intimement liée au développement des universités au Moyen Âge (VERGER, 1991) et ait déjà connu des phases de forte intensité au début du xx^e siècle (KARADY, 2002; MOULINIER, 2012; MYSYROWICZ, 1975), la mobilité étudiante connaît une croissance particulièrement rapide, à l'échelle globale, depuis la fin de la guerre froide. Le nombre d'étudiants internationaux a doublé entre 2000 et 2015 pour atteindre 5 millions (OCDE, 2017). Une géographie des destinations se dessine et la Suisse y joue désormais un rôle considérable, et en croissance rapide, à côté de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande. Le nombre d'étudiants internationaux a plus que triplé entre 1990 et 2016 (de 9 200 à 33 000) pour atteindre cette année-là 30,7% de tous les étudiants inscrits dans les universités et hautes écoles suisses (OFS 2017). Au niveau international, la Suisse occupe le deuxième rang pour les doctorants avec 53% d'étudiants internationaux parmi tous les inscrits, le quatrième rang avec 28% au niveau du master, et le cinquième rang avec 10% pour le bachelor (OCDE, 2017).

La mobilité globale des étudiants est une composante importante mais sous-estimée de la migration mondiale : cette mobilité a en effet augmenté d'environ 8% par an ces dernières années, beaucoup plus rapidement que la migration internationale globale (KING et SONDEHI, 2018). Les spécialistes de la migration s'intéressent donc de plus en plus au phénomène de la migration internationale des étudiants et le nombre de publications est en augmentation (par exemple BROOKS et WATERS, 2011; FINDLAY *et al.*, 2017; GARNEAU et MAZZELLA, 2013; GÉRARD, 2008; GUISSÉ et BOLZMAN, 2015; GOHARD, 2017; MAZZELLA, 2009; RAGHURAM, 2013; RIAÑO et

¹ Afin de faciliter la lecture nous avons choisi la forme « étudiants internationaux » qui représente à la fois les étudiantes et les étudiants.

PIGUET, 2016; RIAÑO *et al.*, 2018; ROBERTSON, 2013; TEICHLER *et al.*, 2011; VAN MOL, 2014; WATERS et BROOKS, 2011). Par rapport à nos connaissances globales de la migration de travail, celles de la migration des étudiants sont cependant encore insuffisantes (RIAÑO et PIGUET, 2016).

Ce numéro spécial de *Géo-Regards* a pour but d'apporter des éléments de réponse aux nombreuses questions que soulève la mobilité internationale des étudiants dans une perspective descriptive, analytique, mais aussi critique. Il met un accent particulier, mais pas exclusif, sur le cas de la Suisse car des études de cas sur la France, le Maroc, les États-Unis et le Canada sont également présentées. Qui sont les étudiants internationaux? Quels sont les discours et les représentations à leur égard? Quelles sont les raisons pour choisir d'étudier à un endroit précis? Quelles sont leurs stratégies de mobilité internationale? Quelles sont les politiques des États par rapport à cette mobilité des étudiants internationaux? Quelles sont les politiques de promotion (bourses, logements, commodités) des pôles universitaires? Dans quelle mesure cette mobilité étudiante est-elle sélective? Certains n'y ont-ils pas accès? Quel est le rapport entre l'origine sociale des étudiants, leurs cursus universitaires et leur trajectoire géographique? Quelles sont leurs expériences pendant leurs études? Quel est le destin des étudiants à l'issue des études? Représentent-ils pour le pays hôte une ressource sur le marché du travail ou, dans le cas de retours, de futurs ambassadeurs culturels à l'étranger ou un « gain de cerveaux »? Se destinent-ils à rentrer dans leur pays d'origine ou poursuivent-ils leur mobilité ailleurs? Quel est le rapport entre migrations d'étude et de travail?

Le numéro s'inscrit dans le cadre du Pôle de recherche national «NCCR – on the move», vaste et ambitieux programme de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) consacré à la migration et à la mobilité. Il bénéficie également d'une approche interdisciplinaire avec l'apport d'une recherche en histoire financée, elle aussi, par le FNS sur la mobilité étudiante à la Cité internationale universitaire de Paris et d'un colloque tenu à Montréal et à Fribourg en 2016 sur les «circulations étudiantes dans l'espace francophone depuis 1945: institutions, parcours et sociabilités»².

Les différents articles acceptés pour ce numéro ont été soumis aussi bien par des chercheurs actifs dans le cadre du NCCR (Pathé Barry, Annique Lombard, Yvonne Riaño) que par des chercheurs venant d'autres horizons académiques. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu développer un regard diversifié sur cet objet d'étude en incluant aussi bien des chercheurs du «Nord» que du «Sud». Cette pluralité est scientifiquement nécessaire, car le paysage scientifique dans son ensemble reste fortement biaisé en faveur des chercheurs anglophones des pays du Nord (CRAWFORD, KRUCKENBERG, LOUBERE, MORGAN, 2017). Elle reprend par ailleurs une tradition de la revue *Géo-Regards* qui depuis plusieurs décennies ouvre ses colonnes aux chercheurs du Sud.

Dans leur article, Matthieu Gillibert et Yvonne Riaño abordent les représentations des étudiants extra-européens générées par les discours politiques suisses, adoptant une perspective historique sur plus d'un siècle (1900-2015). Leurs résultats s'avèrent contrastés, car deux types de discours sont identifiés. D'un côté les étudiants sont représentés comme un grand atout pour la Suisse, de l'autre comme

² Des informations sur ce colloque se trouvent sur: <http://p3.snf.ch/project-169383>, consulté le 19 mars 2018.

une menace culturelle, politique et économique : une tension fréquente en matière de politique migratoire, mais qui se manifeste avec tout particulièrement de clarté vis-à-vis des étudiants. Les représentations comme atout servent à légitimer des politiques migratoires visant à renforcer la compétitivité économique mondiale de la Suisse. Les représentations comme menace semblent utiles pour protéger les travailleurs suisses et maintenir les valeurs traditionnelles de genre.

Dans son article, Annique Lombard s'interroge sur les effectifs et les trajectoires des étudiants internationaux en Suisse et se penche plus spécifiquement sur la question de leur parcours après le diplôme. L'utilisation d'une approche longitudinale – encore très rare dans la littérature internationale sur la mobilité étudiante – permet le calcul de taux de prorogation de séjour et livre des résultats d'une grande originalité. Ils permettent de faire la part des choses entre des migrations d'établissement, profitables à l'économie suisse, mais comportant des risques de *brain drain*, et des migrations temporaires potentiellement bénéfiques au pays d'origine, mais peut-être produites par la fermeture de la Suisse à une immigration durable.

Issu d'une thèse sur les représentations sociales des étudiants étrangers en Suisse (KELLER-GERBER, 2015), l'article d'Alessandra Keller-Gerber permet de retracer l'évolution de ces perceptions médiatiques grâce à une méthode originale pour cette thématique basée sur l'analyse lexicale. Les figures qui s'en dégagent – agent de rayonnement culturel et de prospérité économique, mais aussi menace pour la qualité de l'enseignement supérieur – trouvent des filiations dans l'histoire de ces représentations au XX^e siècle. Si ces figures sont opérantes dans les débats sur la loi Neiryck, c'est parce qu'elles sont porteuses de cette mémoire collective construite notamment par le discours médiatique.

L'étude de Christina Renggli et Yvonne Riaño sur les étudiants internationaux inscrits à l'Université de Berne pour leurs études de licence, de master ou de doctorat fournit des données inédites en Suisse. Il s'agit de la première enquête en ligne réalisée dans une université suisse avec des étudiants internationaux sur leurs raisons d'étudier en Suisse, leurs stratégies de mobilité transnationale, leurs expériences pendant leurs études et leurs projets de mobilité après l'obtention du diplôme. Les résultats montrent que la décision d'étudier à l'Université de Berne est principalement déterminée par le désir des étudiants d'expérimenter une nouvelle culture. Contrairement aux théories du capital humain, les raisons de maximisation économique (obtenir de meilleurs salaires à l'avenir) ne semblent pas être la motivation principale des étudiants pour choisir Berne. Cette conclusion valide l'importance d'utiliser une perspective interprétative pour l'étude des mobilités des étudiants au-delà des explications économiques.

L'article de Pathé Barry fait écho à celui d'Annique Lombard avec un accent spécifique sur les étudiants africains en Suisse. Il relativise les craintes de voir ces derniers évincés dans l'accès aux hautes écoles suisses par des nouveaux venus en provenance d'Asie ou au bénéfice de la libre circulation avec l'UE tout en montrant que – si progression il y a – l'effectif des étudiants africain reste à la traîne. La distinction fine des différentes nationalités et des universités d'accueil met en évidence un paysage contrasté : certaines nationalités sont pour différentes raisons surreprésentées et, de même, toutes les hautes écoles ne semblent pas avoir la même ouverture ou la même attractivité pour ces étudiants.

L'étude de Papa Oumar Ndiaye propose de réorienter les regards portés sur les transferts de fonds vers des migrants autres que les travailleurs. Son étude qualitative sur les étudiants sénégalais venus en France pour y poursuivre des études supérieures montre que les hommes occupent pendant leurs études des « petits boulots » et contribuent, par les mandats qu'ils envoient à leurs parents ou leurs proches, à la survie économique de ces derniers. Les rapports aux mandats diffèrent toutefois lorsque le critère du genre est mis en avant. Les hommes sont soumis à un cadre très strict de codes sociaux qui les obligent à donner. Les filles sont considérées par leurs parents comme plus vulnérables, ce qui fait qu'il ne serait pas prudent de les laisser courir un risque en les contraignant à travailler loin de leurs familles. L'étude fait valoir qu'il ne faut pas séparer les migrations d'étude et de travail parce qu'elles sont bien imbriquées : les migrant·e·s d'étude tendent à devenir des migrant·e·s de travail à travers les activités de travail /d'envoi de remises.

Dans son article sur les étudiantes maliennes dans l'enseignement supérieur en France et au Maroc, Niandou Touré montre que ces étudiantes se distinguent de leurs compatriotes masculins parce qu'elles sont issues en majorité des classes sociales les plus aisées et les mieux dotées en termes de capitaux culturel et économique. Leurs mobilités se déroulent dans des cadres où la part de risque d'échec scolaire est amoindrie, soit grâce aux programmes de coopération internationale soit grâce au soutien matériel de leurs familles. Ces conditions de mobilité participent à la construction de parcours d'études réussis et circonscrits dans des schémas linéaires allant d'un pays de départ vers un pays d'arrivée, ce qui confirme l'argument que l'origine sociale des étudiants est fondamentale pour la compréhension des mobilités étudiantes internationales.

Zakaria Soré apporte un regard sociologique original sur les migrations étudiantes entre le Burkina Faso et les États-Unis. Cet article montre l'importance de s'intéresser aux voies d'études dans le choix des trajectoires de mobilité. En l'occurrence, les étudiants d'anglais de Ouagadougou sont séduits par un séjour aux États-Unis pendant le cursus en Afrique où se développe un imaginaire positif sur le plan culturel et économique. De manière presque anthropologique, on suit ces étudiants dans leurs préparatifs pour le départ, et on en retrouve d'autres aux États-Unis, plusieurs années après leur arrivée. Effectuant des travaux en dessous de leurs qualifications, ils/elles préfèrent cette option à celle du retour. Les difficultés et les sacrifices pour parvenir à une forme de stabilité dans le lieu d'arrivée, liés à cet imaginaire de départ, contribuent à expliquer cette forme de mobilité étudiante Sud-Nord.

L'article de Chedly Belkhodja combine une échelle intercontinentale – les étudiants réunionnais dans la province du Québec – et régionale – les stratégies des collègues d'enseignement général et professionnel (cégep) – pour attirer ces nouveaux étudiants. Dans un contexte de politique de régionalisation de l'immigration, le rôle des étudiants étrangers évolue : alors qu'ils étaient surtout considérés comme une source de revenus pour les universités des grandes villes, ils deviennent une catégorie idéale d'immigration et une manne pour les établissements situés en périphérie. Cette étude montre toute la complexité du phénomène de *brain drain* où une région du « Sud » comme l'île de la Réunion préfère offrir à ses ressortissants un avenir à l'étranger, plutôt qu'un retour compromis par un taux de chômage élevé.

Dans l'ensemble, les différents articles de ce numéro spécial élargissent considérablement notre compréhension empirique et théorique de la mobilité internationale des étudiants.

MATTHIEU GILLABERT, ÉTIENNE PIGUET, YVONNE RIAÑO

matthieu.gillabert@unifr.ch, etienne.piguet@unine.ch, yvonne.riano@unine.ch

BIBLIOGRAPHIE

- BROOKS Rachel, WATERS Johanna L., 2011: *Student Mobilities: Migration and the Internationalization of Higher Education*, Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan.
- CRAWFORD Gordon, KRUCKENBERG Lena J., LOUBERE Nicholas, MORGAN Rosemary, 2017: *Understanding Global Development Research – Fieldwork Issues, Experiences and Reflections*, London: Sage.
- FINDLAY Allan M., PRAZERES L., MCCOLLUM David, PACKWOOD Helen (2017): «It was Always the Plan»: International Study as “Learning to Migrate”, *Area*, 49 (2), 192-199.
- GARNEAU Stephanie, MAZZELLA Sylvie, 2013: Présentation du numéro spécial «Transformations des mobilités étudiantes Sud-Nord: Approches démographiques et sociologiques», *Cahiers québécois de démographie*, 42 (2), 183-200.
- GÉRARD Étienne (dir.), 2008: *Mobilités étudiantes Sud-Nord: Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris: Publisud, 379 p.
- GOHARD-RADENDOVIC Aline, 2017: Introduction au numéro spécial «Mobilités internationales: brain gain, brain gain? Évolution des situations et des conceptions», *Journal of International Mobility*, 1 (5), 1-12.
- GUISSÉ Ibrahima, BOLZMAN Claudio, 2015: *Étudiants du Sud et internationalisation des hautes écoles: Entre illusions et espoirs; Un parcours du combattant vers la qualification et l'emploi*, Genève: IES.
- KARADY Victor, 2002: «La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145 (1), 47-60.
- KELLER-GERBER Alessandra, 2015: «Ces étudiants étrangers qui restent ou qui veulent rester», Résonance de discours en circulation sur l'immigration dans les récits d'étrangers diplômés en Suisse, candidats à «l'établissement», Fribourg: thèse de doctorat.
- KING Russel, GUNJAN Sondhi, 2018: «International student migration: a comparison of UK and Indian students' motivations for studying abroad», *Globalisation, Societies and Education*, 16 (2), 176-191.
- MAZZELLA Sylvie, 2009: *La mondialisation étudiante: le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris & Tunis: Karthala.
- MOULINIER Pierre, 2012: *Les étudiants étrangers à Paris au XIX^e siècle: migrations et formation des élites*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- MURPHY-LEJEUNE Elizabeth, 2002: *Student Mobility and Narrative in Europe: The New Strangers*, London & New York: Routledge.
- MYSYROWICZ Ladislav, 1975: «Université et révolution: les étudiants d'Europe orientale à Genève au temps de Plékhanov et de Lénine», *Revue suisse d'histoire*, 25 (4), 514-562.

- OECD, 2017: *Education at a glance: Indicators 2017*, Paris: OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-en>.
- OFS (Office fédéral de la statistique), 2017: «Étudiants inscrits dans les établissements tertiaires suisses selon le lieu de leur éducation secondaire, leur niveau d'études et l'année d'inscription», <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/dienstleistungen/forschung/stat-tab-online-datenrecherche.html>, consulté le 23 août 2017.
- RAGHURAM Parvati, 2013: «Theorising the Spaces of Student Migration», *Population, Space and Place*, 19 (2), 138-154.
- ROBERTSON Stanthi, 2013: *Transnational Student-Migrants and the State: The Education-Migration Nexus*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- RIAÑO Yvonne, PIGUET Étienne, 2016: «International Student Migration», *Oxford Bibliographies in Geography*, New York: Oxford University Press. p. 1-24.
- RIAÑO Yvonne, LOMBARD Annique, PIGUET Étienne, 2018: «“How to explain migration policy openness in times of closure?” The case of international students in Switzerland», *Globalisation, Societies and Education*, p. 1-13.
- VAN MOL Christoph, 2014: *Intra-European Student Mobility in International Migration Circuits: Europe on the Move*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- TEICHLER Ulrich, FERENCZ Irina, WÄCHTER Bernd, RUMBLEY Laura, BÜRGER Sandra, 2011: *Mapping Mobility in European Higher Education*, vol. 1: *Overview and Trends*, Brussels: Directorate General for Education and Culture of the European Commission.
- VERGER Jacques, 1991: «La mobilité étudiante au Moyen Âge», *Histoire de l'éducation*, 65-90.
- WATERS Johanna, BROOKS Rachel (éd.), 2011: «International/Transnational Spaces of Education. Special issue», *Globalisation, Societies and Education*, 9 (2): 155-264.

LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS UNE RÉGION DU QUÉBEC : LE CAS DES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS À RIMOUSKI (QUÉBEC)

CHEDLY BELKHODJA, École des affaires publiques et communautaires,
Université Concordia, chedly.belkhodja@concordia.ca

RÉSUMÉ

Cet article présente une étude de cas de la mobilité étudiante internationale dans une région du Québec au Canada. Depuis quelques années, dans le cadre d'un protocole de coopération en matière de mobilité étudiante, des étudiants de l'île de La Réunion viennent poursuivre leurs études dans des établissements postsecondaires situés dans des régions du Québec. Notre recherche s'intéresse à mieux cerner cette mobilité étudiante dans le contexte des efforts de régionalisation de l'immigration. Notre étude de cas de la ville de Rimouski permet de voir en quoi l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et le cégep de Rimouski valorisent l'attraction et le recrutement des étudiants étrangers dans des régions moins marquées par l'immigration.

Mots clés : Québec, île de La Réunion, étudiants étrangers, immigration, régionalisation, Rimouski, Bas-Saint-Laurent.

Cet article présente les résultats préliminaires d'une étude de cas d'une mobilité étudiante internationale dans la région du Bas-Saint-Laurent au Québec¹. Depuis quelques années, un nombre grandissant d'étudiants étrangers viennent au Québec poursuivre leurs études. Cette dynamique ne se limite pas seulement à la grande région métropolitaine de Montréal, car de jeunes étudiants choisissent des destinations

¹ Cet article s'inscrit dans un programme de recherche en cours financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui décrit les liens entre les mobilités et les ancrages au sein de la francophonie canadienne, tenant compte du passé et des dynamiques du présent (<http://www.uncanadienerrant.ca/fr/accueil>). L'équipe de recherche est formée de Monica Heller, Université de Toronto, Chedly Belkhodja, Université Concordia, Yves Frenette, Université Saint-Boniface et Patricia Lamarre, Université de Montréal.

plus périphériques. C'est dans ce contexte que la province du Québec a développé des ententes bilatérales visant à encourager la mobilité étudiante vers les régions en misant sur la capacité des établissements postsecondaires à attirer cette clientèle et des diverses localités à offrir des perspectives d'emploi à ces jeunes. Le cas qui nous intéresse ici est celui des étudiants réunionnais inscrits dans le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep). Au Québec, le système d'éducation postsecondaire prévoit une étape entre les études secondaires et l'université. Créé en 1967, le réseau des cégeps est donc la passerelle entre ces deux niveaux. Le cégep décerne un diplôme d'études collégiales qui donne accès aux études universitaires et au marché de l'emploi dans le cas des formations plus techniques.

En 2007, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et le Conseil régional de La Réunion ont conclu un protocole de coopération en matière de mobilité des étudiants. Ce protocole a permis à des centaines de jeunes de ce département et région d'outre-mer situé à l'est de Madagascar dans l'océan Indien de venir étudier au Québec et d'espérer un avenir meilleur sur le plan économique et social. L'entente a été renouvelée le 19 janvier 2011 avec l'ajout du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport comme partenaire officiel et une seconde fois en 2016. En plus de permettre aux jeunes réunionnais d'étudier et de trouver un emploi au Québec durant et après leurs études, le protocole répond également à la volonté de l'État québécois de régionaliser l'immigration et d'appuyer les établissements d'enseignement postsecondaires à contrer la baisse des effectifs étudiants dans les régions. Depuis des années, la régionalisation de l'immigration est un enjeu politique et économique qui provoque un clivage entre la métropole Montréal et les régions. D'un point de vue gouvernemental, les jeunes réunionnais constituent alors un type d'immigrant idéal. Ils sont jeunes, éduqués, et souhaitent rester au Québec après les études. En obtenant un diplôme d'études postsecondaires et une expérience de travail au Québec, ils seraient plus aptes à réussir leur projet d'immigration. De son côté, la région de La Réunion voit d'un œil favorable la mobilité étudiante, la considérant comme une nécessité pour l'épanouissement de la jeunesse réunionnaise privée d'opportunités et de perspectives d'avenir dans le territoire (LABACHE, 2008). Par conséquent, les « natifs des DOM »² doivent bouger et la mobilité des étudiants réunionnais vers le Québec illustre un partenariat gagnant-gagnant.

La toile de fond de cette recherche est, d'une part, la mobilité croissante des étudiants étrangers et d'autre part, les nouvelles politiques d'immigration plus favorables aux diverses formes de migrations temporaires pouvant mener à la résidence permanente (BÖRJESSON, 2017). Depuis une vingtaine d'années, le rapprochement de l'étudiant et de l'immigrant caractérise l'évolution des politiques publiques dans plusieurs sociétés d'immigration comme le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (SUTER et JANDL, 2008). Historiquement, il existe une distance juridique entre l'étudiant et l'immigrant, l'étudiant demeurant un étranger limité à une mobilité au niveau des études et non invité à explorer un projet d'immigration. Si l'étudiant prenait la décision de devenir immigrant, il ou elle devrait quitter le territoire pour faire une demande d'admission. De nos jours, le discours et les politiques publiques ne cachent

² La notion de « natif des Dom » désigne ici toute personne née dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion).

pas du tout leur stratégie de miser sur le capital humain des étudiants en proposant de faciliter le processus de transition menant à la résidence permanente et d'en faire des candidats idéaux à l'immigration économique (ALBOIM et COHL, 2012). C'est ce qui fait du Canada et du Québec des destinations de choix pour les étudiants étrangers.

L'impact des étudiants étrangers dépasse largement l'environnement des universités, et cela provoque des questions nouvelles pour l'étudiant et la société d'accueil (NUNES et ARTHUR, 2013). Dans un premier temps, nous allons développer des éléments contextuels autour de la régionalisation de l'immigration au Québec et de la mobilité des étudiants étrangers. Deuxièmement, par une étude de cas de la ville de Rimouski, nous verrons en quoi l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et le cégep de Rimouski valorisent l'attraction et le recrutement des étudiants étrangers. Enfin, nous examinerons plus en profondeur le protocole de coopération entre le Québec et La Réunion, qui constitue une réponse aux problématiques qui viennent d'être mentionnées. Nous regarderons comment les acteurs concernés utilisent ce protocole et comment les étudiants réunionnais vivent leur expérience de mobilité.

LA RÉGIONALISATION AU QUÉBEC

La concentration des immigrants dans les grandes métropoles canadiennes est une réalité de l'immigration fédérale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (LI, 2003). En 2001, souhaitant réfléchir à la manière de mieux distribuer les flux migratoires à travers le pays, le ministère Citoyenneté et Immigration Canada invite les provinces à être plus engagées dans la promotion et le recrutement d'immigrants (GARCEA et GOLEBIOSKA, 2012). À cette époque, plus de 80 % des nouveaux arrivants s'établissent dans les trois plus grandes villes du pays, soit Toronto, Montréal et Vancouver. Au Québec, plus de 85 % des immigrants résident dans la région de Montréal. Sur le plan de l'élaboration des politiques, cette période est intéressante, car elle introduit de nouvelles pratiques dans les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes (PAQUET, 2016, VINEBERG, 2012).

Au début des années 2000, plusieurs facteurs ont poussé le gouvernement fédéral et l'ensemble des provinces à valoriser la régionalisation de l'immigration. Premièrement, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes sont des tendances lourdes des projections démographiques. Les gouvernements provinciaux et des acteurs de la société civile considèrent de plus en plus l'immigration comme une des solutions au déclin de la population. Deuxièmement, l'immigration peut servir à mieux distribuer la richesse économique, ce qui incite les acteurs économiques à vouloir attirer des immigrants hors des grands centres. Enfin, le gouvernement fédéral a admis que la régionalisation pouvait réduire la trop forte concentration des communautés immigrantes dans les grandes villes du pays.

Le Québec se démarque des autres provinces par le fait de s'être prévalu de son pouvoir constitutionnel dans le domaine de l'immigration³. Dès le début des années 1960, par des ententes bilatérales avec les autorités fédérales, le Québec a pu définir une

³ Au Canada, l'immigration est un domaine de compétence partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vertu de l'article 95 de la Constitution de 1867, Loi constitutionnelle de 1867.

politique d'immigration provinciale liée à ses intérêts spécifiques, soit la francisation de l'immigration et une intégration à la société québécoise (MONNOT, 2012). En 1987, le gouvernement québécois s'engage à se « *se donner une politique permanente de régionalisation de l'immigration* » (SIMARD, 1996, p. 443). Le ministère de l'Immigration développe des politiques et des stratégies visant à encourager les nouveaux arrivants à faire le choix des régions. En 1993, le Plan d'action pour la régionalisation de l'immigration présente la régionalisation comme un levier important du développement économique et de la croissance démographique des régions. Des engagements politiques seront pris afin de faire de la régionalisation un outil dans le développement économique. Il s'agit de rendre les régions plus attrayantes pour les immigrants, notamment des perspectives d'emploi mais aussi des possibilités intéressantes quant à l'éducation des enfants et des services d'établissement de qualité. La présence de membres de la famille ou de membres de la même communauté ethnoculturelle rend aussi une région plus attrayante (VATZ-LAAROUSSI, BERNIER et GUILBERT, 2013).

De façon générale, la régionalisation de l'immigration s'avère un échec, car les immigrants ne font pas le choix des régions. Au Québec, la grande région de Montréal demeure la métropole d'accueil des nouveaux arrivants: « *La réalité de l'immigration est donc, jusqu'à un certain point au Québec, une réalité exclusivement métropolitaine, induisant en quelque sorte deux Québec dans un, voire deux Montréal dans un* » (GERMAIN et DEJEAN, 2013, p. 38). À peine 10 % des immigrants s'installent à l'extérieur des deux grandes villes du Québec, Montréal et Québec.

Au départ, le gouvernement québécois pensait que certains immigrants économiques sélectionnés à l'étranger allaient s'installer en région. Cela allait s'avérer un échec et, en réalité, la politique de la régionalisation allait surtout servir à placer des réfugiés hors de Montréal. L'État québécois dispose d'une capacité de régionalisation plus grande sur la catégorie des réfugiés et les place en région. Or, plusieurs études soulignent le fait que n'ayant pas choisi eux-mêmes leur lieu d'établissement, de nombreux réfugiés quittent la région pour la métropole (BOULAIS, 2010). La régionalisation de l'immigration se caractérise aussi par le phénomène des travailleurs temporaires peu qualifiés qui n'ont pas de mobilité et viennent combler des manques de main-d'œuvre dans le secteur primaire (HANLEY, 2016).

Une approche plus récente de la régionalisation mise sur l'arrimage entre le projet d'immigration et les besoins de formation des nouveaux arrivants. Il s'agit de travailler sur le profil de candidats potentiels qui se trouvent à Montréal. Cette façon de faire tente de répondre à la difficulté des immigrants diplômés à l'étranger de s'intégrer au marché de l'emploi local. Comme le souligne Delfino Campanile, directeur général de l'organisme PROMIS, organisme qui travaille à l'intégration des immigrants, la régionalisation rime de plus en plus avec un parcours de formation: « *Pendant longtemps le dossier de la régionalisation consistait à fournir de l'information à des individus intéressés à immigrer en région. On ne les suivait pas vraiment. De nos jours, on développe une stratégie de mobilité plus structurante. On cible l'emploi, la formation et l'entrepreneuriat. Il faut aller au-delà du matching, car l'intégration implique un processus plus complexe qui doit prendre en compte l'environnement économique, social et culturel* »⁴. Les candidats intéressés à la régionalisation sont invités à

⁴ Rencontre avec Delfino Campanile, directeur général, PROMIS, Montréal, 23 novembre 2015.

poursuivre des études dans les cégeps qui offrent des formations professionnelles. Le parcours de la mobilité s'arrime à la nécessité d'acquérir une formation en lien avec la réalité de l'emploi au Québec et d'acquérir une expérience de travail québécoise.

LA DYNAMIQUE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU QUÉBEC

Depuis les vingt dernières années, les politiques canadienne et québécoise en matière d'immigration ont progressivement accordé une place plus importante aux étudiants étrangers. Si au début des années 2000, les étudiants internationaux étaient encore essentiellement considérés comme une source de revenus pour les universités, un atout pour l'internationalisation des campus universitaires et des « ambassadeurs » pour le Canada lorsqu'ils retourneraient dans leur pays d'origine, les étudiants sont de nos jours intégrés dans les stratégies d'immigration du gouvernement fédéral et des provinces (WADE et BELKHODJA, 2012). Ils peuvent demander la résidence permanente par le programme des travailleurs qualifiés ou par la catégorie familiale, mais aussi par des programmes plus récents comme la catégorie de l'expérience canadienne au fédéral (CEC)⁵ et le programme de l'expérience québécoise (PEQ). En somme, ce que l'on observe, c'est que les étudiants étrangers ne sont plus simplement considérés comme des migrants essentiellement temporaires mais comme une catégorie d'immigrants économiques. L'évolution récente des politiques publiques en matière d'immigration est une illustration forte de cette tendance qui vise à encourager et faciliter, notamment à l'extérieur des grands centres urbains, la transition des étudiants étrangers (diplômés, qualifiés et déjà largement intégrés) vers le marché du travail canadien et la résidence permanente.

Les établissements postsecondaires sont dorénavant invités à jouer un rôle en matière d'attraction, d'intégration et de rétention des jeunes diplômés et cette manière de percevoir l'apport des étudiants étrangers peut s'expliquer par plusieurs raisons (BELKHODJA, 2011). Premièrement, en tant qu'immigrants potentiels, ils sont considérés comme une solution, notamment à l'extérieur des grands centres urbains, aux problèmes de dénatalité et de vieillissement de la population canadienne. Au Canada, ce type d'argument est souvent entendu dans le contexte des efforts de répartition de l'immigration à l'extérieur des grands centres urbains. Deuxièmement, les étudiants étrangers qui obtiennent un diplôme canadien d'études postsecondaires peuvent plus facilement accéder au marché du travail du pays d'accueil. Enfin, les étudiants étrangers sont perçus comme des agents culturels pouvant faire évoluer les « petits milieux » vers des valeurs d'ouverture à la diversité culturelle. L'université est ainsi amenée à établir plus de relations avec des acteurs politiques, économiques et associatifs (WALTON-ROBERTS, 2011). Enfin, les étudiants internationaux sont une source financière importante pour les établissements postsecondaires en raison des frais de scolarité différentiels allant jusqu'au double, voire au triple, des frais payés par les étudiants canadiens.

⁵ Les diplômés internationaux ayant un an d'expérience professionnelle grâce au permis de travail postdiplôme sont désormais éligibles à la résidence permanente au Canada et au Québec. Les candidats doivent avoir réussi un programme d'au moins deux ans à temps plein dans un établissement postsecondaire, avoir acquis une expérience de travail d'au moins douze mois consécutifs dans un poste technique ou professionnel et démontrer qu'ils possèdent la connaissance d'une des deux langues officielles.

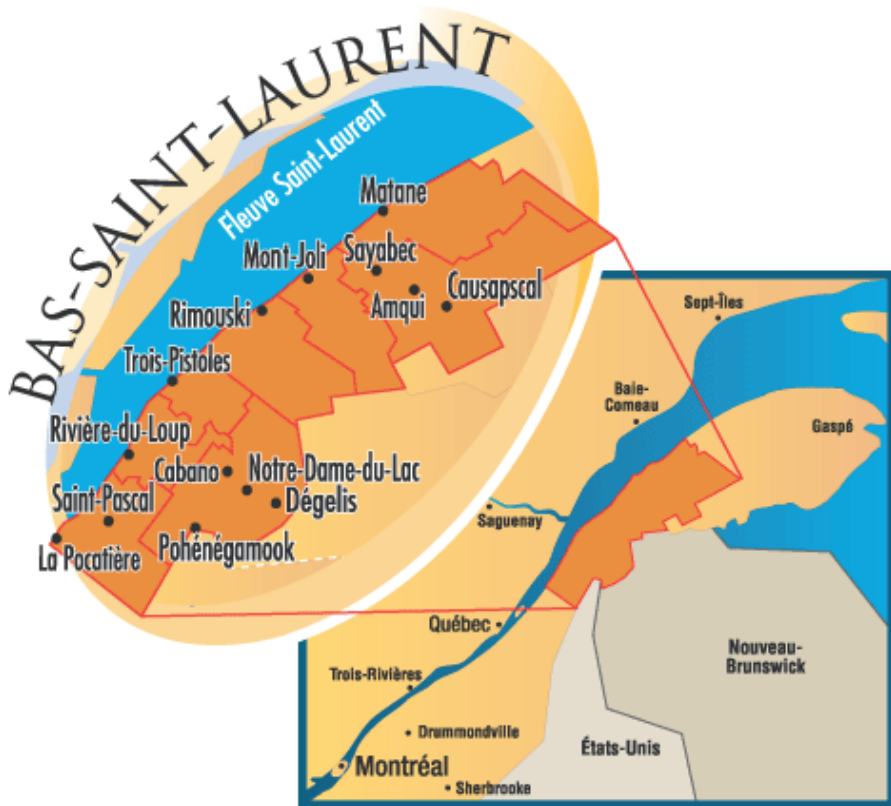
C'est dans ce contexte que les étudiants étrangers peuvent devenir une manne pour des universités et collèges situés hors des grands centres urbains. Depuis les années 2000, le nombre d'étudiants étrangers dans les établissements postsecondaires a connu une forte croissance au Québec, passant de 18 778 en 2006 à 30 416 en 2016 (IRCC, 2017). La présence des étudiants étrangers est évidente dans les universités montréalaises avec un pourcentage de 75 % des effectifs. Elle se remarque aussi dans le réseau collégial avec 55 % des effectifs à Montréal. Une plus grande répartition régionale des étudiants se fait dans le réseau collégial québécois, notamment dans la région du Bas-Saint-Laurent (7,5 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (7 %). Les formations techniques attirent la grande majorité des étudiants étrangers, soit 87 % des effectifs. En 2013, La France domine largement les effectifs étudiants avec 49,3 % des inscriptions au niveau collégial et 38,1 % dans le réseau universitaire (MESRS, 2014). De 2006 à 2013, la présence estudiantine française a plus que doublé au Québec, passant de 6 419 à 12 495 étudiants dans le réseau universitaire et de 841 à 1 894 étudiants dans le réseau collégial. Cette augmentation des effectifs étudiants se remarque nettement dans la région de Rimouski.

ÉTUDIER À RIMOUSKI

Chef-lieu du Bas-Saint-Laurent, la ville de Rimouski est la plus grande agglomération de la région avec une population d'environ 50 000 habitants.

Ville historique, ville universitaire, ville de service, Rimouski attire une faible proportion d'immigrants, soit à peine 2 % de la population immigrante résidant au Québec. Entre 2011 et 2015, 309 personnes immigrantes admises au Québec s'établissaient à Rimouski (MIDI, 2015). Les cinq principaux pays de naissance de la population immigrée présente dans l'agglomération de Rimouski sont la France (25 %), la Chine (6,4 %), le Mexique et le Gabon (4,7 % chacun) ainsi que la Belgique (4,1 %). La ville connaît en revanche une dynamique estudiantine en croissance depuis une vingtaine d'années. Rimouski compte trois établissements d'enseignement supérieur reconnus qui accueillent depuis des années des étudiants étrangers.

Nos entretiens avec des intervenants chargés du recrutement et de l'accueil des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement postsecondaire (Université du Québec à Rimouski et cégep de Rimouski) soulignent l'importance d'attirer des étudiants étrangers dans la région. En raison de la baisse des effectifs, il y a un réel besoin de développer le marché de la mobilité étudiante, notamment avec la France. Dès 2004, l'UQAR et le cégep de Rimouski développent des stratégies de recrutement, organisent des missions et des séances d'information et se déplacent dans des salons étudiants de recrutement en France, à l'île de La Réunion et en Guadeloupe. Dans sa stratégie de recrutement à l'international, l'UQAR valorise la recherche dans trois axes d'excellence : les sciences marines, le développement régional et la nordicité. Cette approche a permis de distinguer l'institution, notamment par la réputation de l'Institut maritime du Québec, et la venue depuis des années de professeurs et de chercheurs étrangers. Selon les chiffres de l'Université, plus de 400 étudiants étrangers fréquentent l'institution et plus de la moitié sont inscrits dans les programmes de cycle supérieur (voir tableau 1).



Source: Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup.

Tableau 1 : Étudiants étrangers à l'UQAR

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 ^{er} cycle	202	194	197	224	220
2 ^e cycle	144	139	156	152	168
3 ^e cycle	66	70	77	70	72
Total des étudiants étrangers	412	403	430	446	460

Source: UQAR, Rapport annuel 2015-2016, p. 18.

La responsable du recrutement universitaire nous explique: « Vous savez, l'UQAR, c'est une jeune université à l'échelle internationale. On a vraiment commencé en 2004-2005 officiellement. Moi, je suis arrivée en 2005. On n'avait pas beaucoup d'étudiants étrangers. Vers 2008-2009, ça a commencé vraiment à prendre un autre niveau... On parle vraiment de recrutement pour les cycles complets. »

L'UQAR attire principalement de jeunes étudiants français (plus de la moitié des étudiants), suivis par les pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Jusqu'en 2015, une entente entre le Québec et la France en matière de mobilité étudiante permettait aux étudiants français inscrits au niveau universitaire de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois⁶. Pour les autres, le coût des études peut atteindre environ 18 000 \$ par année. Même s'ils doivent maintenant payer des frais de scolarité plus élevés au premier cycle (environ 6 000 \$, soit le tarif des étudiants canadiens), les Français de la métropole et des départements d'outre-mer restent séduits par le Québec : « *Une partie de la french invasion est séduite par le Québec, surtout pour ses conditions avantageuses pour les études... Et pour le travail qui s'ensuit par rapport à une Europe dont les États souverains croulent sous des dettes publiques pléthoriques* » (THÉRIAULT, 2013 ; JACOT, 2016).

Le réseau collégial mise sur des stratégies différentes, notamment par la valorisation de formations professionnelles de plus courte durée et une voie plus rapide et moins coûteuse vers le marché de l'emploi. Depuis quelques années, la Fédération des cégeps du Québec s'est beaucoup investie dans des campagnes de recrutement en Guadeloupe et à La Réunion. Le site de la Fédération des cégeps consacre des sections entières aux étudiants de La Réunion. On présente les régions du Québec, le système d'éducation, les activités extrascolaires, etc. Sur le site, on peut lire :

« Le dispositif de mobilité vers le Québec vise à donner l'opportunité à de jeunes Réunionnais (lycéens, universitaires et chercheurs d'emploi) de venir suivre un programme d'études techniques dans un cégep du Québec pour ensuite travailler dans leur domaine de formation au Québec. Le but du projet est donc non seulement de permettre à des Réunionnais de venir étudier au Québec, mais aussi d'y travailler dès l'obtention de leur diplôme d'études collégiales (DEC). »

L'ÎLE DE LA RÉUNION

Depuis la fin des années cinquante, des jeunes quittent La Réunion pour aller s'installer dans la métropole française (DION et BELLOT, 2004 ; LABACHE, 2008). Au fil des années, le discours et les pays de destination ont évolué, mais les raisons de vouloir quitter l'île sont assez similaires au contexte qui existe depuis le début des années soixante. La pyramide des âges penche fortement vers les plus jeunes. La faible croissance économique et un manque d'emplois incitent à la migration des jeunes fortement conditionnés par le mythe d'un avenir meilleur à l'étranger. Durant les années 1970, un débat politique sur la question de la migration a divisé la classe politique. Les partis de gauche ont dénoncé une forme de « saignée dans la population » de la jeunesse réunionnaise : « *La migration est alors interprétée comme une arme politique dont l'objectif est d'éviter l'explosion sociale* » (LABACHE, 2008, p. 24). En revanche, la droite a encouragé la migration comme un « *véritable outil*

⁶ L'entente entre le Québec et la France sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation a été signée le 27 février 1965. Elle a été révisée en 2015.

de promotion sociale» et de pleine émancipation vers une intégration réussie en France (*ibid.*). À partir des années 1980, une formulation différente de la mobilité incite les jeunes à choisir des parcours entre différents territoires. Comme le souligne Lucette Labache: «*En opposition au Bumidom (Bureau des migrations d'outre-mer), qui dans son intitulé faisait porter l'accent sur la "migration", qui sous-tend le déplacement d'un pays à l'autre, un nouveau concept est inventé, celui de mobilité, qui fait plus référence à la souplesse de déplacement d'une région d'emploi à une autre, à l'intérieur d'une même entité territoriale*» (*ibid.*). Au cours des années 1990, la mobilité des jeunes devient un leitmotiv soutenu par d'importantes campagnes publicitaires des autorités politiques. C'est dans ce cadre que le Québec, territoire francophone en Amérique du Nord, devient une destination de choix pour la poursuite des études universitaires.

En 2007, le Conseil régional de La Réunion et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec concluent une entente visant la mobilité des jeunes réunionnais. En 2011, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec s'ajoute au Protocole de coopération en matière de mobilité des jeunes Réunionnais (PROTOCOLE DE COOPÉRATION, 2011). Cette entente permet aux Réunionnais de venir étudier au Québec dans un cégep au sein d'un programme technique et de commencer à travailler dans la province dès la fin de leurs études. Ce programme diffère des programmes traditionnels d'échanges d'étudiants puisqu'on ne présume pas du retour de l'étudiant dans son pays d'origine. Au contraire, tout est fait pour inciter l'étudiant à rester au Québec après ses études. Il est à noter que seuls les programmes d'études techniques sont inclus dans l'entente, ce qui exclut les formations pré-universitaires et universitaires.

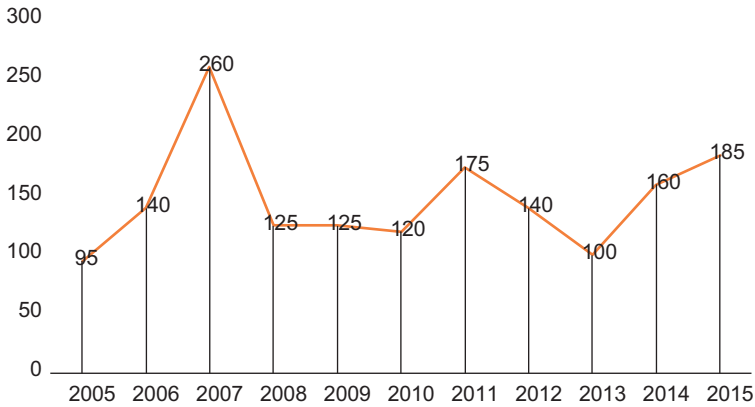
La mobilité des jeunes réunionnais vers le Québec commence en 2004 et prend son envol en 2007 avec la signature du protocole d'entente et le recrutement d'une agente administrative de La Réunion, basée au Québec afin de bien gérer le projet de mobilité des étudiants réunionnais du prédépart à la décision de rester au Québec après les études. Le tableau 2 présente le nombre d'étudiants venus au Québec dans le cadre du protocole d'entente.

Les étudiants de La Réunion peuvent faire une demande dans dix-huit établissements conventionnés, tous situés dans les régions du Québec. Les seuls cégeps au sud de la ville de Québec qui reçoivent des étudiants réunionnais en vertu du programme sont ceux de Shawinigan, Trois-Rivières, Thetford Mines et Beauce. Les quatre cégeps de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (nord-est), les deux de la Côte-Nord, le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la totalité des cégeps de l'Est (à partir de La Pocatière) peuvent aussi recevoir des étudiants réunionnais. On aura rapidement compris que les cégeps inclus dans l'entente sont ceux qui sont situés dans des régions aux prises avec des baisses d'effectifs d'étudiants.

POURQUOI LA RÉUNION ?

Cette section présente des données qualitatives obtenues à partir de quatre entretiens menés avec des administrateurs de l'UQAR et du cégep de Rimouski. Lors de deux séjours à Rimouski, en octobre 2015 et mai 2017, nous avons aussi rencontré plusieurs étudiants étrangers pour finalement identifier un étudiant réunionnais en

Tableau 2: Immigrants temporaires de la catégorie des étudiants internationaux, nés à La Réunion, ayant un ou plusieurs permis, au Québec, selon l'année signée 2005 à 2015



Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Direction de la planification, de la recherche et des statistiques, 2016.

particulier qui a participé à plusieurs entretiens. Ce choix s'explique par le fait que nous gardons un contact régulier avec ce jeune afin de présenter une perspective longitudinale de son parcours au Québec.

Selon la conseillère en recrutement et en établissement au cégep de Rimouski, Nancy Lévesque, le recrutement des étudiants de La Réunion est devenu une priorité. Depuis 2004, le visage de l'établissement d'enseignement s'est transformé avec l'arrivée de cette clientèle. Elle établit une distinction entre deux approches de la mobilité: «*L'île de La Réunion... l'objectif c'est qu'ils restent au Québec. Parce que l'île de La Réunion, il y a un gros taux de chômage et la région souhaite que les étudiants diplômés occupent un emploi au Québec, tandis que pour la Guadeloupe, l'intention est plutôt de recevoir une formation ici et de retourner travailler à la Guadeloupe.*» Afin d'attirer les Réunionnais à Rimouski, un représentant des cégeps du Bas-Saint-Laurent se déplace à La Réunion dans le but de rencontrer des jeunes dans les lycées. Il prépare les jeunes à l'idée de poursuivre des études et de travailler au Québec. C'est d'ailleurs la possibilité de travailler durant et après les études qui attire les Réunionnais au Québec. Le permis de travail devient un outil clé pour leur permettre d'intégrer rapidement le marché du travail. Selon la conseillère, cela fait partie des arguments lors des campagnes de recrutement: «*Au Québec, c'est plus facile de se trouver un travail qu'en France*». On vend également la ville de Rimouski comme une destination idéale pour de jeunes étudiants: «*Rimouski, on est axé beaucoup sur les services. Les étudiants vont travailler dans les magasins, beaucoup dans les restaurants... On n'est pas une ville industrielle... Les centres d'appels, c'est l'industrie des services en ligne et puis, les étudiants le savent, et viennent [...] Puis les employeurs ont été sensibilisés dans les dernières années à engager des étudiants internationaux.*»

Étienne est un étudiant réunionnais arrivé à Rimouski en 2013. Il termine son programme en informatique de gestion au cégep de Rimouski. *«J'avais accès à tout le Québec sauf les grandes villes.»* Il est venu dans la région, car sa sœur était inscrite au cégep de Matane. Il a donc fait le choix d'un projet de mobilité vers le Québec: *«On m'a dit: va, c'est super ici, les gens sont vraiment sympas. Et je me suis dit: eh bien, pourquoi pas, j'ai déjà quelqu'un là-bas. Malheureusement elle a dû quitter le pays peu avant que j'arrive.»* Il m'explique en détail le processus qui l'a amené à Rimouski:

«En fait, ils sont venus nous démarcher dans le lycée. Il y avait Sandrine (l'agente administrative basée au Québec), il y avait des personnes d'ici du cégep de Rimouski, d'autres cégeps aussi. Et ils ont fait un meeting qui était optionnel. On pouvait y aller ou pas. Et ils ont commencé à nous décrire un peu ce qu'ils nous offraient. Ils nous offraient un cursus scolaire dans des branches qu'on voulait, littéralement. Moi j'étais en architecture et construction sur l'île de La Réunion. Sauf que j'avais toujours eu le béguin pour l'informatique et là, à ce meeting-là, je me suis rendu compte que j'avais l'opportunité du jour au lendemain de changer de voie, de me dire: ah, je peux faire ce que j'aime, je peux faire ce que je veux! Et du coup, c'est resté dans ma tête, ça a trotté et je me suis dit: eh bien pourquoi pas?»

Il me décrit son arrivée au Québec: *«On quitte l'île de La Réunion le 9 [septembre]; on arrive en France le 10, on arrive ici [au Québec] le 11. À l'époque où j'étais arrivé, c'était juste un petit organisme qui dispatchait dans tous les cégeps.»* Cet accueil regroupé fait partie de la stratégie d'accueil mise en place par les cégeps du Bas-Saint-Laurent. Plusieurs étudiants et responsables d'établissement nous ont fait part de ce long voyage du pays d'origine jusqu'à la destination finale: *«On est venus en groupe grâce à l'organisme, ce qui fait qu'on était plusieurs Réunionnais, et après on se séparait au fur et à mesure que l'on avançait dans le Bas-Saint-Laurent. À chaque stop, il y en a un qui disparaît.»* (Étienne)

Selon Étienne, quitter La Réunion est une nécessité: *«À la Réunion, on a 30 % de chômage. C'est énorme, c'est vraiment incroyable, on est 800 000 sur l'île, il y a 30 % de personnes que ne travaillent pas. J'ai énormément de cousins qui sont à la recherche d'emploi depuis deux ans et demi. Ils n'ont toujours pas trouvé d'emploi. Je n'ai pas voulu être comme eux. J'ai voulu me donner une chance dans la vie, vraiment débiter quelque chose. J'ai donc quitté le domicile familial très rapidement, et j'ai dit: bon, tant qu'à faire je sais qu'au Québec, il y a du travail.»*

L'attrait du Québec semble plus fort que le choix d'aller en France. Pour cet étudiant, la France reste ancrée dans une culture figée, tandis que le Québec offre la possibilité de changer de parcours: *«La France aurait été une option. J'avais même fait les papiers pour aller en France dans une école d'informatique... Enfin, la France m'a répondu négativement, comme quoi je venais d'une branche en architecture et que je n'avais pas le droit de postuler dans leurs classes en informatique, alors que le cégep de Rimouski m'a dit: oui, bienvenue, viens on t'accueille. Et puis j'ai fait: bon, eh bien, au revoir la France, bonjour Québec!»*

Un point qui ressort beaucoup de cet entretien, c'est que, selon Étienne, les jeunes veulent quitter un système rigide et hiérarchique pour adopter une culture d'enseignement axée sur la participation. Le système éducatif québécois serait plus axé sur l'échange et la proximité entre l'étudiant et l'enseignant. Cet accompagnement durant les études mène à l'emploi, ce qui n'est pas toujours le cas en France :

«À l'heure actuelle, il n'y a plus rien en France. C'est la crise, le chômage, la prolongation du temps de travail, les suppressions de postes. Les jeunes aujourd'hui, ils n'ont plus rien. J'ai des amis qui ont fini le BTS qui disent : bien, je veux rester en France, eh bien encore hier, bien, j'ai pas encore de travail. Même pas un CDD, même pas un contrat intérimaire, j'ai rien. Et... ouvrir sa propre entreprise en France, c'est une affaire de deux ans, on fait faillite parce que ça ne fonctionne pas. On n'a pas la culture entrepreneuriale en France, on se retrouve au chômage, criblé de dettes et alors voilà moi je me suis dit : je ne veux pas ça, j'ai de l'ambition, je veux aller ailleurs.»

L'intégration à la vie du Québec des régions est également un aspect intéressant. À Rimouski, l'ambiance serait plus agréable, plus facile, moins stressante qu'une grande ville comme Montréal. Le fait d'être Français d'outre-mer et de la métropole passe bien dans la région. Selon Étienne, on se sent bien accueilli, car les gens sont assez ouverts : *«Oui, j'étais étranger, oui j'étais Français, ils riaient de moi comme moi je riais d'eux. Ce qui fait que l'on soit parti sur une entente qui s'est très bien passée avec beaucoup d'amis. Vraiment ça ne m'a vraiment pas causé de problème d'être étranger pour trouver un logement ; même ça m'a servi parce que mon proprio m'a fait : Ah ! Vous êtes Français, c'est correct.»* Ce n'est pas nécessairement le même son de cloche chez d'autres étudiants étrangers, maghrébins et subsahariens, plus exposés aux enjeux de la diversité et de la discrimination. Les étudiants français et réunionnais passent mieux et s'intègrent plus facilement à la société québécoise, et plusieurs envisagent de rester dans la région.

CONCLUSION

L'arrivée de jeunes étudiants de La Réunion au Québec est relativement récente et cette recherche exploratoire permet de cerner un processus de mobilité migratoire en développement. À ce stade, quelques observations plus générales peuvent être faites.

Premièrement, il est important de mieux comprendre le rôle des établissements d'enseignement dans la dynamique du recrutement et de l'intégration des étudiants étrangers. Il est évident que les étudiants étrangers sont une source supplémentaire de revenus pour les établissements postsecondaires, car ils payent des frais de scolarité plus élevés. Certaines petites universités sont cependant de plus en plus dépendantes de cette source de financement afin d'assurer la survie de programmes de premier cycle. Le cas de Rimouski illustre bien cette réalité.

Deuxièmement, l'étudiant étranger s'inscrit clairement dans un paradigme de la mobilité. C'est le cas au Québec, notamment dans une région comme le

Bas-Saint-Laurent où les étudiants étrangers constituent une part importante des flux migratoires. L'évolution récente des politiques publiques et des discours en matière d'immigration est une illustration forte de cette tendance qui vise à encourager les étudiants étrangers à acquérir une expérience dans le marché du travail canadien pour ensuite transiter vers la résidence permanente. Une intégration réussie demande cependant une panoplie de services allant de l'accueil, de l'intégration, au projet de rester après les études. Compte tenu de l'augmentation de cette population, il est important de ne pas négliger certains aspects de l'intégration dans les plus petits milieux : l'intégration sociale, les relations avec les étudiants canadiens, la dynamique dans la salle de classe. Les étudiants étrangers expriment aussi ce sentiment de vivre un peu en retrait du groupe majoritaire, sur le campus et dans la société, de ne pas se connecter avec la société d'accueil (BELKHODJA, 2011).

Troisièmement, l'implication des acteurs économiques reste essentielle et exige un travail considérable au niveau de leur volonté à embaucher une main-d'œuvre étrangère. Dans les petits milieux, une population homogène et un milieu des affaires assez hermétique peuvent poser problème aux diplômés étrangers qui ont des difficultés à développer un réseau professionnel. Le contexte du Bas-Saint-Laurent pose des défis de taille, surtout au niveau de l'intégration professionnelle des étudiants diplômés. Au-delà de la culture des petits boulots, comment envisager une intégration réussie à l'emploi ?

Enfin, l'université et le cégep de Rimouski participent à la diversité ethnique et culturelle dans des milieux moins marqués par l'immigration. Les périphéries constituent des lieux capables de développer des stratégies innovantes en matière d'accueil et d'intégration. Plusieurs personnes interrogées à Rimouski soulignent l'importance de mieux faire cohabiter l'étudiant et la ville. Des gestes simples et peu coûteux peuvent être entrepris : par exemple, la gratuité du système de transport urbain, des rabais pour des activités socioculturelles. La capacité de la ville à retenir ses jeunes diplômés en général, et étrangers en particulier, dépend directement de la compétitivité économique de la région, mais aussi de la qualité de l'accueil. Sans de réelles opportunités professionnelles, sociales et culturelles, la région du Bas-Saint-Laurent et la ville de Rimouski sont vouées à demeurer un lieu de passage de l'immigration.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBOIM Naomi, COHL Karen, 2012 : *Shaping the future : Canada's rapidly changing immigration policies*, Maytree Foundation, www.maytree.com/policy, consulté le 18 mai 2018.
- BELKHODJA Chedly, VATZ-LAAROUSSI Michele, 2012 : *Immigration hors des grands centres. Enjeux, politiques et pratiques dans cinq États fédéraux*, Paris : L'Harmattan.
- BELKHODJA Chedly, 2011 : « Les étudiants internationaux sont-ils les meilleurs immigrants de demain ? », *Diversité canadienne/Canadian Diversity*.
- BÖRJESSON Mikael, 2017 : « The global space of international students in 2010 », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(8), 1256-1275.

- BOULAIS Julie, 2010: *La régionalisation de l'immigration au Québec - Évolution de 1982 à 2006 des flux et des caractéristiques sociodémographiques*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4289/Boulais_Julie_2010_memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y, consulté le 18 mai 2018.
- DION Michelle, BELLOT Samuel, 2004: «La migration pour études, atout à La Réunion ?», *Revue européenne des migrations internationales*, 20(1), 141-167.
- GARCEA Joe, GOLEBIOSKA Kate, 2012: «La régionalisation au Canada et en Australie», in BELKHODJA Chedly, VATZ-LAAROUSHI Michele (dir.), *Immigration hors des grands centres. Enjeux, politiques et pratiques dans cinq États fédéraux*, Paris: L'Harmattan.
- GERMAIN Annick, DEJEAN Frederic, 2013: «La diversité religieuse comme expérience urbaine: controverses et dynamiques d'échange dans la métropole montréalaise», *Alerstice*, 3(1), 35-46.
- HANLEY Jil, 2017: «The "Regionalization" of Immigration in Quebec: Shaping Experiences of Newcomers in Small Cities and Towns», in BONIFACIO Glenda Tibe, DROLET Julie (dir.), *Canadian Perspectives in Immigration in Small Cities*, New York: Springer, 271-285.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS et CITOYENNETÉ CANADA, 2017: Faits et chiffres: Aperçu de l'immigration – Résidents temporaires, <http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/052642bb-3fd9-4828-b608-c81dff7e539.ca>, consulté le 20 avril 2017.
- JACOT Martine, 2016: «Les étudiants français restent bienvenus au Québec, et ailleurs au Canada», *Le Monde*, 26 juillet, www.lemonde.fr/partir-a-l-etranger/article/2016/06/26/le-etudiants-francais-restent-bienvenus-au-quebec-et-ailleurs-au-canada_4958354_4468542.html, consulté le 18 mai 2018.
- LABACHE Lucette, 2008: «La mobilité des jeunes réunionnais», *Agora débats/jeunesses*, 4(50), 22-32.
- LI Peter, 2003: *Destination Canada. Immigration Debates and Issues*, Toronto: Oxford University Press.
- MINISTÈRE de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et DE LA RECHERCHE, 2014: Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire et réseau collégial.
- MINISTÈRE de L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ et DE L'INCLUSION, 2015: *La région du Bas-Saint-Laurent en bref*.
- MONNOT Laurence, 2012: *La politique de sélection des immigrants du Québec. Un modèle enviable en péril*, Montréal: Hurtubise.
- NUNES Sarah, ARTHUR Nancy, 2013: «International Students Experiences of Integrating into the Workforce», *Journal of Employment Counseling*, 50(1), 34-45.
- PAQUET Mireille, 2016: *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- PROTOCOLE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS, 2011.
- SIMARD Myriam, 1996: «La politique québécoise de régionalisation: enjeux et paradoxes», *Recherches sociographiques*, 37(3), 439-469.
- SUTER Brigitte, JANTL Michael, 2008: «Train and Retain. National and Regional Policies to Promote Settlement of Foreign Graduates in Knowledge Economies», *Journal of International Migration and Integration*, 9(4): 401-418.
- THÉRIAULT Carl, 2013: «Les étudiants envahissent l'Est-du-Québec», *Le Soleil*, 7 janvier 2013.
- VATZ-LAAROUSHI Michèle, BERNIER Estelle, GUILBERT Lucille, 2013: *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales*, Québec: Presses de l'Université Laval.

- VINEBERG Robert, 2012: *Responding to Immigrants' Settlement Needs: The Canadian Experience*, New York: Springer.
- WADE Mathieu, BELKHODJA Chedly, 2012: «Managing a New Diversity on a Small Campus: The Case of l'Université de Moncton (Canada)», in HÉBERT Yvonne, ABDI Ali A., *Critical Perspectives on International Education*, Rotterdam: Sense Publishers, 184-196.
- WALTON-ROBERTS Margaret, 2011: «Immigration, the University and the Welcoming Second Tier City», *Journal of International Migration and Integration*, 12(4), 453-473.

MOBILITY OF FOREIGN STUDENTS IN A REGION OF QUEBEC: THE CASE OF RÉUNION ISLAND STUDENTS IN RIMOUSKI, QUEBEC

This article presents findings from a case study on international student mobility in a specific region of Quebec, Canada. In recent years, as part of a cooperation protocol on international student mobility, young students from the Réunion Island are coming to the province of Quebec to study in postsecondary institutions. Our case study of the city of Rimouski (University of Quebec at Rimouski (UQAR) and the CEGEP of Rimouski) shows how student mobility is linked to the regionalization of immigration and how universities and colleges are developing recruitment strategies to attract foreign students in regions of less immigration.

Keywords: *Quebec, Réunion Island, Foreign Students, Immigration, Regionalization, Rimouski, Bas-Saint-Laurent.*

DIE MOBILITÄT DER AUSLÄNDISCHEN STUDIERENDEN IN EINER REGION DER PROVINZ QUÉBEC: DER FALL DER STUDIERENDEN AUS LA RÉUNION IN RIMOUSKO (QUÉBEC)

Es geht um eine Fallstudie über die internationale Mobilität der Studierenden in einer Region der Provinz Québec in Kanada. Im Rahmen eines Kooperationsprotokoll über die Mobilität der Studierenden setzen seit einigen Jahren Studierende aus der Insel La Réunion ihre postsekundäre Ausbildung in verschiedenen Regionen der Provinz Québec fort. Ziel unserer Forschung ist eine bessere Einschätzung dieser Mobilität der Studierenden im Kontext der Bemühungen für die Regionalisierung der Immigration. Mit unserer Fallstudie in Bezug auf die Stadt Rimouski versuchen wir zu begreifen, in wie fern die Universität Rimouski (UQAR) und das Berufsbildungszentrum (cégep) Rimouski die Attraktivität und die Anwerbung der ausländischen Studierenden in den durch die Migration weniger beeinflussten Regionen aufwertet.

Stichwörter: *Québec, die Insel La Réunion, ausländische Studierende, Immigration, Regionalisierung, Rimouski, Bas-Saint-Laurent.*